

Quel avenir au CP Metz pour le globe trotter de la DI de Strasbourg ?

Le 24/07/2024

Au cours de la dernière semaine, après avoir poussé un brigadier-chef et avoir menacé en continu tous les personnels qu'il côtoie, ce détenu a décidé hier **d'agresser un autre brigadier-chef en lui jetant un bol d'urine**. Les personnels sont à bout et n'en peuvent plus. La situation s'aggrave de jour en jour avec ce détenu qui multiplie les aller-retours entre le **Quartier d'Isolement** et le **Quartier Disciplinaire** suite à des **menaces, crachats, insultes, violences physiques,**

La mise en place localement d'une gestion équipée de ce détenu est une décision que nous saluons pour du court terme mais il est clair que la situation ne peut pas durer éternellement. Ce détenu est un profil psychiatrique et nos prisons ne sont pas adaptés pour accueillir les fous.

Revenu sur notre structure depuis février, ce détenu ne cesse de clamer qu'il est prêt à tout pour partir en transfert. Avec un comportement paranoïaque et des excès de violence, il est clair que ce détenu n'a pas sa place chez nous. Les seules solutions à court terme actuellement le concernant sont de brefs passages à l'**Unité Hospitalière Spécialement Aménagée** et, à chacun de ses retours, aucun effet ne se fait sentir et il recommence à être violent. **Où est passé le plan de lutte contre les violences de la DAP ?**

Avec plus de 10 affectations sur des structures de notre Direction Interrégionale, nous ne comprenons pas comment il a pu revenir sur le CP Metz, lui qui avait été transféré **suite à une agression sur notre établissement en 2017** (condamné pour cette affaire)

... Incompréhensible et inadmissible.

L'UFAP UNSa Justice apporte son soutien aux collègues victimes ces derniers jours des multiples agressions de ce détenu.

L'UFAP UNSa Justice exige que ce détenu soit transféré vers une structure adaptée à son profil. Incarcéré en 2016 pour 6 mois, toutes les peines internes qu'il a accumulées font qu'aujourd'hui encore il n'est toujours pas sorti... La politique de déplacement des patates chaudes a largement démontré ses limites, nous exigeons des mesures concrètes pour lutter contre les violences à la source !

A quand une prise de conscience de notre administration et la création de structures adaptées à tous ces profils qui se multiplient ? Ils sont ingérables pour nos détentions et représentent de vrais dangers pour la sécurité de tous !

LA PRÉVENTION DES RISQUES EST UNE OBLIGATION POUR TOUT EMPLOYEUR !!!

Le secrétaire local.